

**INSTITUT DE PRÉPARATION A L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE NANTES
FICHE D'INSCRIPTION - ANNEE 2026-2027**

PRÉPARATION AUX CONCOURS TERRITORIAUX EN COURS DU SOIR

Nom Prénom

Nom de naissance

Date de naissance

Lieu de naissance Département

Votre adresse.....

Tél. portable Adresse mail

DERNIER DIPLOME OBTENU (le plus élevé)

Dans quel établissement (Université, lycée...) avez-vous été inscrit(e) pour la dernière fois ?

.....Dépt.....

Année universitaire Etudes suivies

Diplôme obtenu

SITUATION PROFESSIONNELLE - Profession exercée

A temps plein à temps partiel Grade Ancienneté

Nom et adresse de l'employeur

Tél. prof. Poste

Si vous êtes fonctionnaire, Ministère d'origine :

.....Catégorie :

Vous êtes-vous présenté(e) à des concours administratifs, lesquels (intitulé, année, catégorie et résultats obtenus) ?

Concours préparés pour cette année universitaire ?

Fait à le

Signature :

Objectif : Cette préparation aux concours territoriaux (rédacteur et attaché) se concentre sur la préparation de trois épreuves : la note de synthèse, la composition sur un sujet d'ordre général ou l'épreuve de QRC (culture territoriale) en fonction du concours présenté et l'épreuve d'entretien avec le jury, tout en renforçant la culture territoriale des candidats. Elle vise prioritairement les concours externes, mais peut aussi être très utile aux concours internes et « 3^{ème} concours ».

Enseignements : Les cours ont lieu le soir à partir de 17h30. L'emploi du temps consultable sur internet : <http://www.ipag.univ-nantes.fr> (sélectionner cours du soir puis emploi du temps)

Ces enseignements sont les suivants :

- **MODULE 1 : Note de synthèse /rapport de dossier / note avec proposition (24h) :** de septembre à décembre 2026 en semaine 36, 37, 41, 45 et 49. **Attention le nombre de places est limité à 10.**
- **MODULE 2 : Culture territoriale / composition- QRC (15h) / préparation à l'épreuve orale d'entretien (20h) :** de janvier à juin 2027 en semaine 03, 07, 11, 15, 19, 20 et 24. **Attention le nombre de places est limité à 10.**

Les droits d'inscription s'élèvent par enseignement à :

- **Module 1 : 200 € pour un financement personnel / 400 € pour les personnes dont les frais sont pris en charge par un organisme ou par un établissement**
- **Module 2 : 300 € pour un financement personnel / 600 € pour les personnes dont les frais sont pris en charge par un organisme ou par un établissement**
- **Module 1 + Module 2 : 450 € pour un financement personnel / 900 € pour les personnes dont les frais sont pris en charge par un organisme ou par un établissement**

Le règlement doit être effectué en même temps que le dossier **soit par virement bancaire** (RIB joint à la fin du dossier) **en précisant dans le libellé « Prépa territoriale + Nom et prénom du candidat »**, **soit par carte bancaire lors** du dépôt du dossier à l'IPAG.

Pour les personnes dont les frais sont pris en charge par un organisme ou par un établissement, une convention sera établie.

P.S. : Interruption des cours pendant les vacances scolaires.

COCHEZ CI-DESSOUS L'ENSEIGNEMENT OU LES ENSEIGNEMENTS CHOISIS :

- MODULE 1 : Note de synthèse /rapport de dossier / note avec proposition (10 places possibles)**
- MODULE 2 : Culture territoriale / composition-QRC / préparation à l'épreuve orale d'entretien (10 places possibles)**
- MODULE 1 + MODULE 2**

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- 2 photos d'identité (celle du dossier + 1 ; inscrire votre nom au verso) ;
- 1 photocopie d'une pièce d'identité ;
- 1 CV ;
- 1 certificat de votre employeur si celui-ci prend en charge votre inscription (indiquer clairement à l'attention de qui doit être libellée la facture).

Ce dossier doit être déposé complet ou adressé par mail à :

IPAG - Bureau 203 ou 205

Bâtiment de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

Chemin de la Censive du Tertre

44313 NANTES CEDEX 3

Tél. : 02 40 14 16 11 - 02 40 14 16 22

ou

par mail à : scolarite.ipag@univ-nantes.fr

Note : vous recevrez, à la date du premier cours, une carte de l'IPAG pour l'accès aux cours. Vous devrez présenter cette carte en cas de contrôle.

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	44000	00001002543	96	TPNANTES

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1440	0000	0010	0254	396	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

UNIVERSITE DE NANTES POLE DROIT ECO GESTION REGIE RECETTES